

Jour de séance 61

le mercredi 7 mai 2014

10 h

Prière.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M. Higgs :

87, *Loi sur la transparence et la responsabilisation financières.*

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. Fraser, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que, le jeudi 8 mai 2014, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : motion 56 puis motion 51.

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le jeudi 8 mai 2014, la deuxième lecture du projet de loi 87 sera appelée.

L'hon. P. Robichaud annonce que l'intention du gouvernement est que, après la troisième lecture aujourd'hui, la deuxième lecture des projets de loi 64, 80, 81, 82, 83, 84, 86 et 85 soit appelée, après quoi la Chambre se formera en Comité plénier pour étudier les projets de loi 29, 73 et 61.

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

- 31, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants ;*
- 32, *Loi modifiant la Loi sur l'administration du revenu ;*
- 33, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier ;*
- 39, *Loi modifiant la Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises ;*
- 47, *Loi modifiant la Loi sur la Société des alcools du Nouveau-Brunswick ;*
- 51, *Loi concernant la pension de retraite des députés ;*
- 57, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le capital des corporations financières ;*
- 59, *Loi modifiant la Loi sur les travaux publics ;*
- 62, *Loi modifiant la Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien ;*
- 69, *Loi modifiant la Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises ;*
- 70, *Loi modifiant la Loi de 1999 sur la distribution du gaz ;*
- 71, *Loi abrogeant la Loi relative aux preuves littérales ;*
- 76, *Loi modifiant la Loi sur les services à la santé mentale.*

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

---

Est lu une deuxième fois le projet de loi d'intérêt privé suivant :

64, *Loi concernant le Rothesay Common*.

Conformément à l'article 121 du Règlement, il est ordonné que le projet de loi d'intérêt privé 64 soit lu une troisième fois sur-le-champ.

---

Est lu une troisième fois le projet de loi d'intérêt privé suivant :

64, *Loi concernant le Rothesay Common*.

Il est ordonné que ce projet de loi soit adopté.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 80, *Loi modifiant la Loi sur l'exécution forcée des jugements pécuniaires*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 80 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 80, *Loi modifiant la Loi sur l'exécution forcée des jugements pécuniaires*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 81, *Loi modifiant la Loi concernant la Loi sur l'exécution forcée des jugements pécuniaires*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 81 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 81, *Loi modifiant la Loi concernant la Loi sur l'exécution forcée des jugements pécuniaires*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 82, *Loi modifiant la Loi sur les franchises*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 82 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 82, *Loi modifiant la Loi sur les franchises*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 83, *Loi modifiant la Loi sur la passation des marchés publics*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 83 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 83, *Loi modifiant la Loi sur la passation des marchés publics*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 86, *Loi concernant le changement d'allégeance politique*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 86 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 86, *Loi concernant le changement d'allégeance politique*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 84, *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative*, il s'élève un débat.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 84 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 84, *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 85, *Loi sur le régime de pension des enseignants*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 85 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 85, *Loi sur le régime de pension des enseignants*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

La Chambre se forme en Comité plénier, sous la présidence de M. Urquhart.

La séance, suspendue à 14 h 22, reprend à 14 h 35.

La séance, suspendue à 15 h 8, reprend à 15 h 23.

La séance, suspendue d'office à 18 h, reprend à 19 h.

La séance, suspendue à 20 h 24, reprend à 20 h 26, cette fois sous la présidence de M. C. Landry.

Il est unanimement convenu d'étudier les projets de loi 77 et 75 en Comité plénier.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. C. Landry, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport des projets de loi suivants sans amendement :

29, *Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général* ;

61, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation* ;

73, *Loi modifiant la Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail* ;

77, *Loi modifiant la Loi sur la Commission des services financiers et des services aux consommateurs*.

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de faire rapport du projet de loi suivant avec un amendement :

75, *Loi modifiant la Loi sur les parcs*.

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

---

La séance est levée à 22 h.

---

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel du ministère des Finances

pour 2012-2013

réponse à la pétition 9

(6 mai 2014) ;

(6 mai 2014).